



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

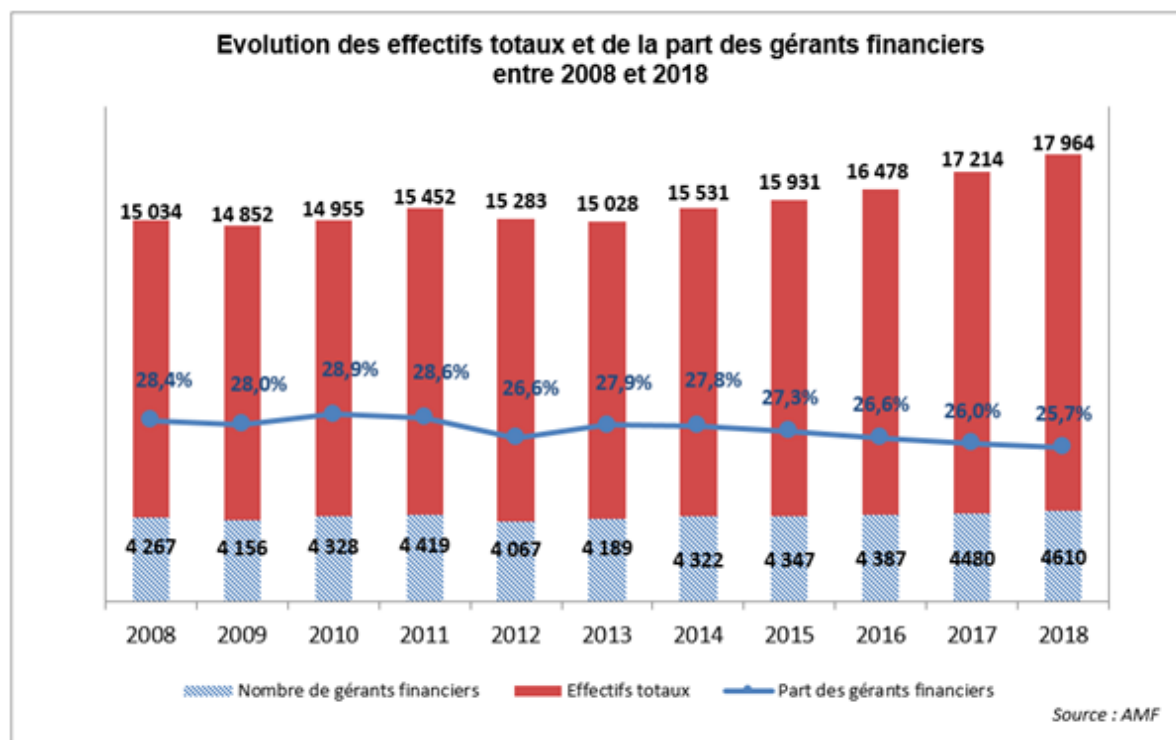
25 septembre 2019

Chiffres clés 2018 de la gestion d'actifs - Le profil des sociétés de gestion

Depuis l'embellie de la collecte des encours sur le marché de la gestion d'actifs amorcée en 2013 jusqu'à fin 2017, les effectifs ont progressé de 19%, soit une création de près de 3 000 emplois en cinq ans. Evoluant pourtant dans un contexte économique européen en ralentissement, l'industrie française de la gestion d'actifs connaît un rythme de croissance soutenu, notamment grâce au dynamisme des sociétés entrepreneuriales mais également à la relocalisation d'activités de plusieurs sociétés de gestion d'actifs à la suite du Brexit. Zoom sur le profil des sociétés de gestion.

Les effectifs déclarés par les sociétés de gestion de portefeuille⁽¹⁾ dans le périmètre retenu, en croissance de 4,4% sur l'année 2018, s'établissent à 17 964 personnes au 31 décembre 2018.

Des effectifs en croissance régulière : 17 964 emplois direct en 2018



Au 31 décembre 2018, les sociétés de gestion de portefeuille françaises ont déclaré 17 964 emplois directs (y compris les personnes détachées ou mises à disposition), soit une hausse de 4,4% par rapport à 2017. Cette croissance s'explique par l'augmentation marquée des effectifs hors gérants financiers (4,8% contre 0,9% pour les gérants financiers). De ce fait, la part du nombre de gérants financiers dans les effectifs totaux est en diminution par rapport à l'année 2017 et s'établit à 25,7% fin 2018, ce qui s'inscrit dans la tendance baissière amorcée en 2013. Parallèlement à cette baisse, on observe ces dernières années un accroissement des moyens humains dédiés aux métiers supports et de ceux alloués à la fonction de contrôle interne et de conformité, notamment au sein des groupes de taille significative.

Près de la moitié (47%) des salariés du secteur et du tiers (28%) des gérants sont concentrés au sein des 30 sociétés de gestion les plus importantes en termes d'effectifs alors que ces dernières ne représentent que 5% du nombre total des sociétés de gestion de portefeuille. Dans leur ensemble, les effectifs de l'industrie de la gestion d'actifs restent donc concentrés sur un petit nombre d'acteurs mais dans une moindre mesure pour ce qui concerne le nombre des gérants financiers.

A l'opposé, plus des deux tiers (71%) des sociétés de gestion de portefeuille ont un effectif inférieur à 20 personnes. Ce sont pour la majorité d'entre elles, des structures entrepreneuriales ayant opté pour l'externalisation d'une part importante de leurs fonctions supports pour se concentrer sur leur cœur de métier, la gestion financière. Ainsi, en moyenne, près d'une personne sur deux de l'effectif total, est un gérant financier.

Bien que les filiales d'établissements de crédit restent d'importantes structures en termes d'effectifs avec 7 487 emplois en 2018, leur part dans les effectifs totaux continue de baisser au profit des structures entrepreneuriales.

En effet, les sociétés ayant pour actionnaires des personnes physiques voient leurs effectifs augmenter de plus 10% comparativement à 2017, et comptabilisent 6 328 emplois directs en 2018. Les effectifs totaux des sociétés de droit public⁽²⁾ progressent de 7% par rapport à 2017 et atteignent 970 personnes. Néanmoins, c'est la première année depuis 2014 que la part des effectifs des sociétés de droit public baisse pour ne compter que pour 5% dans les effectifs totaux en 2018. En somme, la répartition des effectifs des sociétés de gestion s'établit fin 2018 comme suit : 42% des effectifs sont employés par les établissements de crédit, 35% par les structures entrepreneuriales et 15% par les établissements d'assurances et mutuelles. Enfin, les sociétés de droit public et les prestataires de services en investissement emploient respectivement 5% et 3% des effectifs totaux.

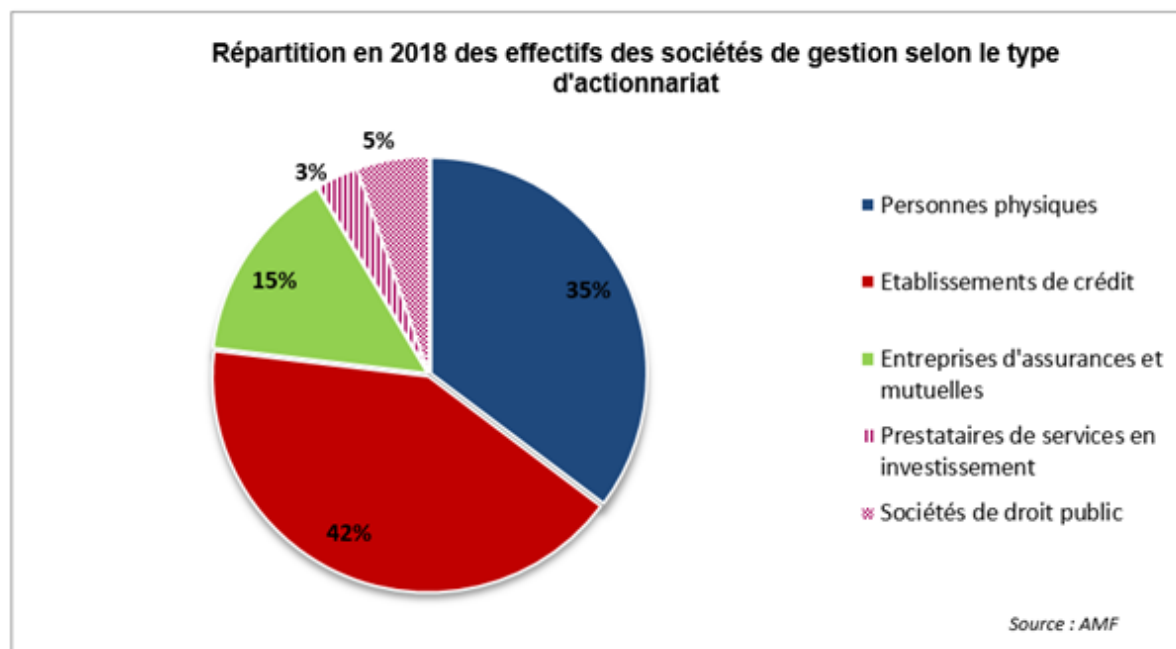


Tableau 1 : Evolution des effectifs selon la taille et le type d'actionariat des sociétés de gestion entre 2017 et 2018

Type d'actionnariat	0 à 50 salariés			50 à 200 salariés			Plus de 200 salariés			Total
	Nombre de SGP 2018 (2017)	Effectifs 2018 (2017)	Variation des effectifs en %	Nombre de SGP 2018 (2017)	Effectifs 2018 (2017)	Variation des effectifs en %	Nombre de SGP 2018 (2017)	Effectifs 2018 (2017)	Variation des effectifs en %	Total effectifs 2018 (2017)
Etablissements de crédit	67 (74)	1 312 (1 427)	-8%	21 (22)	2 130 (2 302)	-7%	9 (8)	4 045 (3 826)	6%	7 487 (7 554)
Personnes physiques	390 (384)	4 393 (4 173)	5%	17 (14)	1 449 (1 327)	9%	2 (1)	485 (245)	98%*	6 328 (5 745)
Prestataires de services en investissement (hors établissements de crédit)	41 (41)	566 (558)	1%	-	-	-	-	-	-	566 (558)
Etablissements d'assurances et de mutuelles	21 (21)	359 (328)	9%	9 (8)	959 (838)	14%	3 (3)	1 296 (1 286)	1%	2 613 (2 452)
Sociétés de droit public	8 (9)	120 (110)	9%	1 (1)	162 (162)	0%	2 (2)	688 (632)	9%	970 (905)
Total	527 (529)	6 750 (6 596)	2%	48 (45)	4 700 (4 629)	1,5%	16 (14)	6 514 (5 989)	9%	17 964 (17 214)

Source : AMF

* L'évolution significative pour les structures entrepreneuriales avec plus de 200 salariés est à relativiser compte tenu de l'effet de seuil engendré par le passage d'un acteur dans cette catégorie.

Par ailleurs, selon l'actionnariat de la société de gestion ou encore sa taille, l'évolution des effectifs entre 2017 et 2018 connaît différentes trajectoires.

En effet, pour les sociétés de plus de 200 salariés, l'augmentation a été plutôt significative (9%) depuis 2017.

S'agissant des structures de taille intermédiaire, les effectifs ne connaissent pas d'évolution significative par rapport à 2017 avec un taux de croissance de 1,5% en 2018. Dans cette catégorie, les effectifs des établissements d'assurances et de mutuelles enregistrent la plus forte augmentation avec une croissance de 14% par rapport à 2017 alors que les établissements de crédit voient leurs effectifs baisser de 7% sur la même période.

Pour les plus petites structures, la croissance des effectifs est tirée à la fois, par le dynamisme des embauches des structures entrepreneuriales (5%), les filiales de compagnies d'assurances et mutuelles (9%) ainsi que par les sociétés de droit public (9%).

Zoom sur la répartition et les parts de marché des acteurs de la gestion d'actifs

Le secteur de la gestion d'actifs en France se caractérise par une forte hétérogénéité des profils de ses acteurs. Suivant le type d'actionnariat et la taille de la structure, la stratégie adoptée pour conquérir de nouvelles parts de marché diffère. Néanmoins, des caractéristiques communes permettent une classification par groupe d'acteurs. Zoom sur les

parts de marché en nombre, puis en actifs gérés des différents acteurs de l'industrie de la gestion d'actifs française.

1. La répartition

**La catégorie "Autres" comprend les entreprises d'assurances et mutuelles, les prestataires de services d'investissement (hors établissements de crédit) et les sociétés de droit public.*

On observe à partir du graphique ci-dessus que la population de l'industrie française de la gestion d'actifs évolue très peu au cours du temps. Les sociétés entrepreneuriales⁽³⁾ représentent plus des 2/3 des sociétés de gestion en France, soit une proportion quasi égale à celle de 2016. Mis à part un léger repli en 2015, la proportion des structures entrepreneuriales est en constante progression avec une hausse moyenne annuelle de 1,3% depuis 2009.

L'industrie de la gestion d'actifs française se distingue donc par un tissu entrepreneurial très important, ces sociétés exerçant principalement en gestion privée, gestion alternative, multi gestion, immobilier ou en capital investissement.

Du fait des évolutions technologiques, elles se positionnent également en gestion quantitative sur des marchés de niche à destination d'investisseurs professionnels.

Tableau 2 : Répartition en nombre des sociétés de gestion selon le type d'actionnariat entre 2014 et 2018

La proportion fin 2018 des sociétés de gestion détenue par les établissements de crédit est en recul de presque 5% par rapport à 2017 et de plus de 10% depuis 2014. Cette évolution est en phase avec la volonté clairement affichée des établissements de crédit de réorganisation de leurs structures au moyen de regroupement d'activités de gestion d'actifs et/ou de fusion d'entités du même groupe.

Par ailleurs, le nombre de sociétés de gestion reste globalement constant pour les sociétés de droit public et les prestataires de services d'investissement par rapport à 2017. On observe toutefois que sur les cinq dernières années, le nombre de sociétés de droit public est en recul de 35%. Le nombre de sociétés d'assurances et de mutuelles ainsi que celui des structures entrepreneuriales a quant à lui augmenté de 3% en un an.

2. Parts de marché

** La catégorie "Autres" comprend les entreprises d'assurances et mutuelles, les prestataires de services d'investissement (hors établissements de crédit) et les sociétés de droit public.*

**La catégorie "Autres" comprend les entreprises d'assurances et mutuelles, les prestataires de services en investissement (hors établissements de crédit) et les sociétés de droit public.*

Principalement due à l'évolution négative des marchés, l'exercice 2018 a mis fin à une série de six années de croissance positive des encours. En effet, la relocalisation de certains acteurs de premier plan de la gestion d'actifs en France n'a pas suffi à contrebalancer une collecte des encours difficile dans un contexte financier défavorable. Les encours s'inscrivent donc dans une tendance à la baisse de 5 % par rapport à 2017 pour s'établir à 3 674⁽⁴⁾ milliards d'euros fin 2018.

A fin 2018, les structures entrepreneuriales géraient 265 milliards d'euros et leurs encours en termes d'actifs sous gestion ont diminué de 9% par rapport à 2017. Après une croissance annuelle moyenne de 10,7% par an depuis 2016, c'est la plus forte baisse enregistrée pour cette population d'acteurs. La même tendance est observée pour les entreprises d'assurances et mutuelles ainsi que pour les sociétés de droit public. On note par ailleurs que sur les 33,7% d'encours gérés par la catégories « autres », 79% sont détenus par les entreprises d'assurances et mutuelles, le reste étant géré par les sociétés de droit public et les prestataires de services en investissement.

Les filiales d'établissements de crédit ne résistent pas mieux aux variations de marché et enregistrent une baisse de 6% de leurs encours, totalisant 2 181 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Toutefois, on observe toujours une forte concentration des encours au sein de

cette catégorie, les cinq premières sociétés de gestion filiales d'établissements de crédit regroupant 60% des encours gérés à fin 2018.

Enfin, parmi tous les acteurs de l'industrie de la gestion d'actifs en 2018, les prestataires de services d'investissement enregistrent le plus haut niveau de croissance des encours, soit 8% par rapport à 2017. Cette évolution positive s'explique en partie par la relocalisation de certaines activités de gestion d'acteurs internationaux de l'industrie de la gestion d'actifs, faisant ainsi apparaître les premiers effets du Brexit.

Tableau 3 : Répartition des actifs sous gestion des sociétés de gestion de portefeuille de 2014 à 2018

Zoom sur l'ancienneté des sociétés de gestion de portefeuille

Bien que les métiers de la gestion d'actifs soient historiquement anciens en France, les sociétés de gestion de portefeuille sont relativement jeunes : 40% d'entre elles ont juridiquement moins de 10 ans d'existence. En 2018, seules 13⁽⁵⁾ sociétés de gestion ont été créées, ce qui explique la légère hausse de l'âge moyen des sociétés de gestion, situé vers 13 ans. Plus précisément l'âge moyen par catégorie d'acteurs se décompose comme suit :

- Etablissements de crédit : 15 ans
- Entreprises d'assurances et mutuelles : 15 ans
- Prestataires de services d'investissement : 14 ans

- Sociétés de droit public : 13 ans
- Personnes physiques : 12 ans

NB : Les années d'ancienneté des sociétés de gestion ont été comptabilisées à leurs dates d'agrément. De plus, ces données ne tiennent pas systématiquement compte de l'ancienneté réelle des sociétés de gestion, ancienneté qui n'a pas été reprise lors des transformations juridiques et réorganisations, notamment au sein des grands groupes.

Bien que l'on ne puisse pas établir une causalité entre le volume d'encours gérés et l'ancienneté de la société de gestion, on constate néanmoins que plus une société de gestion est en activité depuis longtemps, plus elle gère d'encours.

Il convient par ailleurs d'être prudent avec l'interprétation du graphique ci-dessus. En effet, un nombre non négligeable de sociétés présente des encours faibles, voire nuls du fait de l'absence d'activité. Si les jeunes structures constituent la majorité de cette catégorie, quelques sociétés plus âgées en font toutefois partie, gérant un nombre restreint de fonds pour un périmètre stable de clients fidèles. Il est également à noter que la société de gestion leader dans la catégorie des acteurs de moins de 3 ans est en fait issue de la réorganisation juridique d'une filiale d'un grand établissement de crédit français, expliquant ainsi le nombre important d'encours sous gestion de cette dernière.

Tableau 4 : Répartition des sociétés de gestion selon l'actionnariat et l'ancienneté en 2018

Les sociétés de gestion filiales d'établissements de crédit gèrent le montant d'encours le plus important parmi toutes les catégories d'acteurs.

Sur la tranche d'âge allant de 5 à 10 ans, on peut remarquer une forte concentration des encours chez les sociétés de gestion filiales d'établissements de crédit puisqu'en ne représentant que 11% de la population, elles gèrent à elles seules près de 68% des encours.

On distingue ainsi deux profils au sein de cet actionnariat. D'une part, on retrouve les leaders en termes de parts de marché et qui figurent parmi les acteurs les plus matures de l'industrie. D'autre part, se trouvent les acteurs de taille moyenne mais qui voient leurs parts de marché augmenter en raison de leur fort développement à l'international.

Par ailleurs, on constate que les sociétés de gestion nouvellement créées sont surtout des structures entrepreneuriales représentant plus de 86% de la population des sociétés de gestion de moins de trois ans et 74% des sociétés de gestion de moins de cinq ans. Dans le même temps, 64% des sociétés de plus de 10 ans d'ancienneté sont également des structures entrepreneuriales, ce qui prouve la capacité de ces dernières à poursuivre de manière indépendante leur croissance ; reposant leur modèle sur des marges fortes, des stratégies différenciantes et innovantes et des performances sur le long terme notables.

Dans un marché concurrentiel, avec chaque année de nouveaux entrants, ces structures entrepreneuriales demeurent l'un des atouts fort et atypique de la Place financière française.

[1] Du périmètre d'observation, ont été exclues de la liste des 633 sociétés de gestion vivantes au 31/12/2018 : - les sociétés en cours de retrait d'agrément et/ou de liquidation ; - les sociétés clôturant avant le 30 juin 2018 pour le compte de l'exercice 2018 ; - les sociétés nouvellement agréées pour lesquelles la clôture de leur premier exercice est prévue en 2019 ; - les sociétés absorbées par une autre société de gestion de portefeuille au cours de l'exercice 2018.

[2] Les sociétés de droit public regroupent notamment les institutions financières publiques et les entreprises publiques.

[3] Société détenue directement ou indirectement (via une holding de détention) par des personnes physiques.

[4] Ce montant se base sur l'exploitation des données déclaratives concernant 591 sociétés de gestion de portefeuille sur les 633 vivantes fin 2018, soit un périmètre de 93% de la population totale de l'industrie de la gestion d'actifs française.

[5] En effet, seulement 13 parmi les 24 sociétés de gestion créées en 2018 font partie du périmètre d'observation de la présente étude.

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RAPPORT / ÉTUDE

GESTION D'ACTIFS

10 juin 2022

L'évolution du marché des fonds monétaires entre le 31 mars 2020 et le 31 mars 2022



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

09 juin 2022

Evaluation du caractère approprié et exécution simple dans la directive MIFID II: l'AMF applique les orientations de l'ESMA



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son appel à la mise en place d'une réglementation des fournisseurs de données, notations et services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02